

BioBelt

ceinture Anti-Moustiques

VTS 14-03-2014

VILLA ████████ MARSEILLE

Protection "Propriété" = Ceinture BioBelt 24 Modules-Pièges & 1 Régie "Rembo 180 Kgs" située sous abri linge.



Les Modules-Pièges sont disposés contre les massifs de végétation, la gaine de 25 mm, de couleur noir, circule enfuie dans les végétaux. Sources d'alimentation 220V : 2, une au niveau de la Régie pour l'alimentation en 12V des Modules-Pièges de 1 à 11, et l'autre à la hauteur du Module-Piège 12, pour l'alimentation en 12V des Modules-Pièges de 12 à 24.

Point de traversée de dallage et de chemin à préciser : entre les Modules-Pièges 12 et 10 (éventuellement passage direct entre 13 et 10). Zones de protection dont le périmètre ne respecte pas les ratios d'éloignement minima : 7, 8 et 17, 18 (risque d'efficacité moindre à la hauteur de ces Modules-Pièges).



= Zone / Périmètre d'isolation / Protection BioBelt



= Ceinture BioBelt : Modules-Pièges "hors échelle": taille réelle = Ø 47cm, H 35cm



= Circulation de la gaine / réseau reliant la Régie à l'ensemble des Modules-Pièges



= Régie Unité Programmation & Transfo sur cloison abri-bois positionné à l'angle Nord Est, sous le "Préau Linge" : arrivée 220V fournie par le client.



= Régie CO2 : 1 Réservoir CO2 "180 Kgs Rembo Air Liquide" posée au sol sous abri-bois, à l'angle Nord Est, sous le "Préau Linge" (emprise au sol de l'abri Bois: 120 x 80 cm)

BioBelt Propriété centre le Marseille	
Client	Particulier, Z.A.
Description	Protection de l'ensemble de la propriété : villa, jardins, piscine.
Date de mise en service	01/04/14
Surface protégée	2000 m ²
Nombre de Modules Piège	24
Régis CO2	Rembo Air Liquide 180 Kg
Abris régis	Sous un auvent- finalisation de l'abri par le client
Unité de Programmation	UPGSM2
Alimentation	2 alimentations/transfo
Teinte Module-Piège	Mélèze massif - Naturel
Budget équipement	C
Budget installation	A
Budget contrat de service	A